

Le 4 avril 2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 4 avril 2016 à 19 h 00 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

Mme Micheline Lepage, conseillère,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,
M. Maurice Vaney, conseiller,
M. Réjean Rioux, conseiller.

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie LeBlanc, conseillère, agissant à titre de maire suppléant.

Absence : M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Vacance : Poste de conseiller, quartier Est, siège no 2.

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale et greffière adjointe, et Benoit Rheault, greffier.

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

13 173

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi.

**Il est proposé par Micheline Lepage,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT PERMETTANT D'ACQUÉRIR UNE SURFACEUSE À GLACE

Avis de motion est donné par Réjean Rioux, conseiller, quartier Est, siège numéro 1, qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement ayant pour objet principalement de décréter un emprunt pour faire l'acquisition d'une surfaceuse à glace.

3. PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

13 174

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Maurice Vaney,
Et résolu à l'unanimité,

Que : La séance soit levée. Il est 19 h 02.

ADOPTÉE

Marie LeBlanc
Maire suppléant

Benoit Rheault
Greffier